



Signalement

Fiche contacts

PMI - Protection maternelle et infantile

<http://allopmi.fr/isere-38/grenoble.html>

CCCAS - Centre communal d'action sociale de Grenoble

Services sociaux de proximité de la ville de Grenoble. En cas de soupçon de maltraitance familiale.

28 Galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble

04 76 69 45 00

119

Appeler le 119, service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger

C'est un numéro d'urgence anonyme, gratuit et fonctionnant 24 h/24 et 7j/7.

Tout citoyen qui doit faire un signalement peut appeler ce numéro s'il s'agit d'« enfants », c'est à dire de jeunes de moins de 18 ans, qui seraient en danger.

Le « 119 » peut indiquer la marche à suivre et comment s'adresser aux personnes compétentes. En cas de danger pour l'enfant un compte-rendu est directement transmis au CRIP.

CRIP : Cellule de recueil des informations préoccupantes

- Informations et conseil
- Évaluation et orientation
- Saisie du parquet des mineurs sur les situations les plus graves

Il recueille toutes les informations préoccupantes concernant les mineurs de manière à éviter la déperdition des informations. Le CRIP est ensuite l'interface avec les services du département et les tribunaux et travaille en lien avec tous les professionnels et avec le 119.

Département de l'Isère, 7 rue Fantin Latour, CS 41096, 38 022 Grenoble cedex 1

crip38@isere.fr - 04 76 00 32 63

DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère

Pour les accueils et séjours déclarés, la DDCS va mener une enquête administrative, recueillir et évaluer toutes les informations pour valider (ou non) les craintes et allégations.

Adresse : 1, rue Joseph Chanrion - 38000 Grenoble

04 57 38 65 86

Procureur : signalement au procureur de la République, en cas :

- d'urgence, situations nécessitant protection judiciaire ou mise à l'abri immédiate
- de suspicion d'infraction à caractère sexuel ou de violences caractérisées

Adresse : Palais de justice de Grenoble

Tribunal de Grande Instance

Place Firmin Gautier, BP 100, 38019 Grenoble cedex 1

Tribunal de Grande Instance de Grenoble

Place Firmin Gautier, BP 100, 38019 Grenoble cedex 1

04 38 21 21 21 - fax : 04 38 21 22 23

Tribunal de Grande Instance de Bourgoin-Jallieu

12, rue du tribunal, CS 540071, 38307 Bourgoin-Jallieu cedex

fax : 04 74 93 37 45

Tribunal de Grande Instance de Vienne

16, place Charles de Gaulle, 38209 Vienne cedex

fax : 04 74 78 81 69

Police / Gendarmerie

Signalement par un tiers ou dépôt de plainte par la victime

17

Cellule d'écoute pour les victimes d'abus sexuel du diocèse de Grenoble-Vienne

Victime ou témoin, parent, proche... Vous souhaitez être écouté, accompagné...

Contactez cette cellule en toute confidentialité.

La cellule se compose de professionnels bénévoles : psychanalyste, médecin généraliste, juriste et prêtre.

www.diocese-grenoble-vienne.fr/cellule_ecoute_grenoble.html

07 68 77 29 60

cellule.ecoute@diocese-grenoble-vienne.fr

Mon responsable

Nom, prénom :

E-mail :

Portable :

Mon curé

Nom, prénom :

E-mail :

Portable :

Le président de mon association

Nom, prénom :

E-mail :

Portable :

Le vicaire général

Nom, prénom :

E-mail :

Portable :